

**Nombre de Délégués :**

En exercice	120
Présents	62
Procurations	24
Votants	86

DELIBERATION N°7-032021

**Objet : Budget Général du SICTOM du Périgord Noir –
Budget Primitif 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le 30 mars, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : le 23 mars 2021

Etaient présents :**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Eric PORTE
BORREZE	Pierre CHEVALIER
CALVIAC EN PERIGORD	Marie-Christine BOUTH
CARLUX	Jean-Claude DELHORBE
CARSAC AILLAC	Andrée CAMBIER
CAZOULES	Gérard VIELLE
JAYAC	Guy ESTRUC
ORLIAGUET	Alain MARINIER
PAULIN	Catherine CHEYROU
PEYRILLAC ET MILLAC	
SALIGNAC EYVIGUES	Stéphane LAURENT-SECRETAT
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE
ST CREPIN ET CARLUCET	Gérard TEILLAC
ST GENIES	Charles MOLINA
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL
STE MONDANE	Julien TREILLE
VEYRIGNAC	Claude DENIS

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	Séverine RAMOS	
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	
DOMME	Patrick ARMAGNAT	
FLORIMONT GAUMIER	Mathias LUCAS	
GROLEJAC	Jocelyne TIREL-LALAUDE	
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	
ST AUBIN DE NABIRAT	Christian GARRIGOU	
ST CYBRANET	Alain BIELHER	
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	
ST POMPON	Pierre COUDON	
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	Elisa COUSIN
COLY-ST AMAND	Vincent GEOFFROID	
FANLAC	Liliane LABATUT	Annie BECOURT
LA CHAPELLE AUBAREIL	Sébastien FRIT	
LES EYZIES	Amandine DALBAVIE	
LES FARGES		
MONTIGNAC	Michel BOSREDON	
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Vincent JARDEL	

AR Prefecture

024-252402284-20210330-07300321-DE

Reçu le 08/04/2021

Publié le 08/04/2021

ST LEON SUR VEZERE
THONAC
VALOJOUXX

Gé KUSTERS
Cyril CERF
Philippe BASTIDE

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC
LA ROQUE GAGEAC
MARCILLAC ST QUENTIN
MARQUAY
PROISSANS
SARLAT LA CANEDA
ST ANDRE-ALLAS
ST VINCENT DE COSSE
ST VINCENT LE PALUEL
STE NATHALENE
TAMNIES
VEZAC
VITRAC

Serge PARRE
Jérôme PEYRAT
Christine LASCOMBE
Nathalie GLEMAREC
Patrick CROUZILLE
Marlies CABANEL
Jean-Jacques ALBIE
Nathalie BALLERAND
Eric ALARD
Frédéric TACHE
Marc PONS
Christian ROBLES

Jacques TUNEU

Excusé :

M. Ghislain FOURREAUX (Peyrillac-et-Millac).

Procurations :

M. Patrick PUIDEBOIS (*Orliaguet*) donne procuration à M. Alain MARINIER (*Orliaguet*)
Mme Marie-Eve BEYNEIX (*Saint-Vincent-de-Cosse*) donne procuration à Mme Nathalie BALLERAND (*Saint-Vincent-de-Cosse*)
Mme Sylvie MENARDY (*Calviac-en-Périgord*) donne procuration à Mme Marie-Christine BOUTH (*Calviac-en-Périgord*)
Mme Véronique COUTAND (*Les Eyzies*) donne procuration à Mme Amandine DALBAVIE (*Les Eyzies*)
Mme Dorothee DELTEIL (*Peyzac-le-Moustier*) donne procuration à M. Hervé DUVAUCHELLE (*Peyzac-le-Moustier*)
M. Fabrice LEFEVRE (*Simeyrols*) donne procuration à M. Jean-Pierre PLANCHE (*Simeyrols*)
M. Sylvain BRYLEY (*Allas-les-Mines*) donne procuration à M. Yves GAROUTY (*Allas-les-Mines*)
Mme Chantal LAVILLE (*St Julien-de-Lampon*) donne procuration à M. Jean-Pierre HAMEL (*St Julien-de-Lampon*)
Mme Isabelle MONTGERMONT (*Tamniès*) donne procuration à M. Marc PONS (*Tamniès*)
Mme Catherine BERTHELOT (*La Chapelle-Aubareil*) donne procuration à M. Sébastien FRIT (*La Chapelle-Aubareil*)
Mme Sylvie JESINGHAUS (*Marquay*) donne procuration à Mme Nathalie GLEMAREC (*Marquay*)
M. Laurent LACOMBRE (*Carsac-Aillac*) donne procuration à Mme Andrée CAMBIER (*Carsac-Aillac*)
Mme Marie-Laure FERBER (*Carlux*) donne procuration à M. Jean-Claude DELHORBE (*Carlux*)
M. Alain PERIQUOI (*Paulin*) donne procuration à Mme Catherine CHEYROU (*Paulin*)
M. Francis COUSIN (*Domme*) donne procuration à M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*)
Mme Claudine FARFAL (*Saint-Cybranet*) donne procuration à M. Alain BIEHLER (*Saint-Cybranet*)
Mme Denise ARNOULT (*Peyrillac-et-Millac*) donne procuration à M. Gérard VIELLE (*Cazoulès*)
M. Dominique HERMENAULT (*Borrèze*) donne procuration à M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*)
Mme Christine DANGREMONT (*St Vincent-le-Paluel*) donne procuration à M. Eric ALARD (*St Vincent-le-Paluel*)
Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*) donne procuration à M. Vincent JARDEL (*Sergeac*)
Mme Marie-Pierre VALETTE (*Sarlat-la-Canéda*) donne procuration à Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*)
M. Michel LAJUGIE (*Saint Geniès*) donne procuration à M. Charles MOLINA (*Saint Geniès*)
Mme Marie HIAUT (*Montignac*) donne procuration à M. Michel BOSREDON (*Montignac*)
Mme Brigitte CAPMAS-REBOUSSOU (*St Crépin-Carlucet*) donne procuration à M. Gérard TEILLAC (*St Crépin Carlucet*).

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....
En introduction de l'examen des budgets primitifs 2021, le Président souhaite apporter différentes précisions :

« Le contexte budgétaire SICTOM du Périgord Noir/SMD3 :

- A l'occasion du débat d'orientations budgétaires le 05 février dernier, constat a été fait d'une forte augmentation des contributions du SICTOM du Périgord Noir au SMD3, celles-ci passant de 2,5 millions d'Euros en 2020 à 3,4 millions d'Euros en 2021.

- Mandat m'a été donné par l'assemblée d'engager, avec les représentants au comité du SMD3 (Marie-Pierre Valette et Gérard Teillac), une négociation afin de réviser cette participation.
- Plusieurs réunions se sont tenus à cet effet, dont plusieurs avec le président et le directeur du SMD3, en présence du directeur du SICTOM du Périgord Noir également.
- Quelques informations d'abord sur la nature des augmentations. Celles-ci sont liées d'abord à l'augmentation de la TGAP de plus de 200.000 Euros. S'ajoute à cela, la participation à la mise en œuvre progressive de la Redevance Incitative sur tout le département. Enfin, l'inscription des dotations aux amortissements en forte augmentation.
- Pour autant, nous avons fait savoir au SMD3 que nous n'accepterons plus, à l'avenir, de telles augmentations.
- Par ailleurs, nous sommes parvenus à renégocier, à la baisse, notre contribution Enquête Usagers Redevance Incitative de près de 100.000 Euros. Celle-ci, qui était fixée à 465.000 Euros passe à 378.000 Euros.

Deux bonnes nouvelles pour le SICTOM du Périgord Noir :

- Cette renégociation, à remettre en perspective avec le D.O.B. 2021, nous permet aujourd'hui de vous proposer une diminution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères initialement retenue.
Alors que celle-ci avait été proposée au taux de 14,02%, j'ai le plaisir de vous annoncer une baisse significative en la fixant à 13,85%.

De même, vous l'aurez noté dans les délibérations qui vous sont présentées, les tarifs, en particulier transport et traitement, sont revus à la baisse.

- Autre bonne nouvelle, en particulier pour tous les élus que nous sommes et qui étaient inquiets, la mise en œuvre, en Périgord Noir, de la Redevance Incitative, est décalée d'un an.

La R.I., sur notre territoire, sera appliquée non pas en 2023 mais en 2024. Cela nous laisse un peu plus de temps, en particulier pour mieux communiquer sur le sujet, mais aussi pour sa mise en œuvre logistique.

Le budget 2021 du SICTOM du Périgord Noir :

Vous l'aurez tous noté, celui-ci est en progression tant en fonctionnement qu'en investissement.

- En fonctionnement :

- il y a, nous venons de le voir, malgré tout, une augmentation importante de nos contributions au SMD3 ;
 - il y a aussi, une progression très forte de nos dotations aux amortissements : celles-ci passent de 850.000 Euros en 2020 à 1.062.000 Euros en 2021. C'est bien normal puisque nos dépenses d'investissement progressent. Certes, mais cela pèse sur la section de fonctionnement.
 - à noter enfin une prestation nouvelle : celle de l'entretien des conteneurs à hauteur de 100.000 Euros.
- En investissement :
 - il y a bien évidemment l'accélération de la mise en œuvre des nouvelles modalités de collecte des déchets qui pèse dans les investissements ;
 - la modernisation d'équipements dans nos déchèteries ;
 - la poursuite de l'acquisition de nouveaux matériels roulants.

Pour la première fois depuis longtemps, alors que nos exercices budgétaires antérieurs auront permis de dégager de l'autofinancement, je vous propose de souscrire un emprunt afin de financer nos investissements.

Quelques mots pour l'avenir :

Le contexte budgétaire qui se dessine nous impose d'accroître notre vigilance.

Plusieurs charges importantes progresseront.

- A commencer par la TGAP. Si celle-ci augmente déjà beaucoup en 2021 (passant de 18 à 30 Euros la tonne), je vous rappelle que celle-ci sera portée à 65 Euros d'ici 2025. Pour nous, cela représente une augmentation de plus de 800.000 Euros !
- La prestation de lavage des bornes, lorsque toutes les communes seront équipées, augmentera de 100 à 130.000 Euros environ.
- Le financement de l'Enquête Usagers Redevance Incitative.
- Enfin, la dotation aux amortissements, qui s'élève à 1 million d'Euros en 2021, sera portée progressivement à 1,8 million d'Euros en 2025, selon le plan pluriannuel d'investissements qui vous a été présenté le 05 février dernier.

Cela veut dire que l'augmentation de notre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères paraît inévitable, même s'il est demandé à nos collaborateurs de poursuivre, comme ils le font depuis plusieurs années, leurs efforts pour contraindre et rationaliser les dépenses de fonctionnement, afin de limiter au maximum cette évolution à la hausse de la TEOM. »

AR Prefecture

024-252402284-20210330-07300321-DE

Reçu le 08/04/2021

Publié le 08/04/2021

Monsieur le Président donne lecture du Budget Primitif relatif au Budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR, de l'exercice 2021, chapitre par chapitre, ainsi que des pièces annexes s'y rapportant, y compris report des restes à réaliser de l'exercice précédent, report des excédents et des déficits et affectations des résultats.

Ceci exposé,

Vu l'avis du Bureau Syndical, réuni en date du 26/03/2021,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Adopte** le budget primitif relatif au Budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR pour l'exercice 2021 chapitre par chapitre, ainsi que les pièces annexes, qui se présentent ainsi :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 6 411 000.00 €

Recettes : 6 411 000.00 €

EXPLOITATION

Dépenses : 8 872 000.00 €

Recettes : 8 872 000.00 €

Fait à Marcillac Saint-Quentin, le 30 mars 2021.

Jérôme Peyrat
Président

